



# LA DÉ- CADE

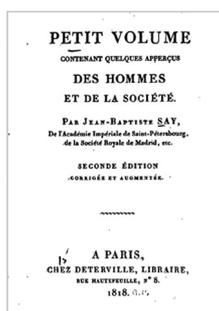
LA LETTRE DU CERCLE  
JEAN-BAPTISTE SAY

“Les lumières et la morale  
sont aussi nécessaires au  
maintien de la République  
que le fut le courage pour  
la conquérir.”

*Il nous l'avait bien dit*

novembre 2020

## Les causes et les effets : les mettre dans le bon ordre.



**Alors que nous subissons une pandémie et que les gouvernants déploient des mesures extraordinaires, tant en termes de réduction des libertés que d'augmentation des dépenses et des dettes publiques, il ne faut pas quitter une certaine raison si on veut identifier les vraies responsabilités.**

« Quand on cite un fait comme étant la cause d'un autre, uniquement parce qu'il l'a précédé, c'est comme si l'on disait que les Romains ont fait la conquête du monde parce qu'ils consultaient les poulets sacrés. Il faut de plus prouver rigoureusement que l'effet est lié à la cause.

*Sur les frontières de la Suisse et de la Savoie, au pied du mont Salève, est un grand village nommé Chêne, dont une moitié est catholique, et dépend de la Savoie, et l'autre moitié est protestante. Il y a peu d'années, le feu prit à la partie catholique et menaçait de la consumer en totalité. Les habitants coururent à l'église et se mirent en prières. La partie protestante accourut avec des secours, et l'incendie fut éteint. Les catholiques attribuèrent l'effet à leurs prières ; les protestants à leurs secours.*

*Nous raisonnons souvent de la même manière dans de plus grandes affaires et de plus vastes incendies. Je ne crois pas qu'il faille attacher trop d'importance aux petites causes. Elles amènent parfois de grands événements ; mais c'est lorsque ces grands événements sont mûrs pour arriver. Elles sont causes occasionnelles, et non pas efficaces. Un souffle fait tomber une poire ; il est cause de cet événement, si vous voulez ; mais ce n'est pas le souffle qui a produit la poire ; c'est la terre, le soleil, et le temps ; le temps ! Élément si important dans toutes les choses de ce monde ! »*

Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société (1818)

---

---

*Analyse économique*

novembre 2020

## Macroéconomie par temps de COVID

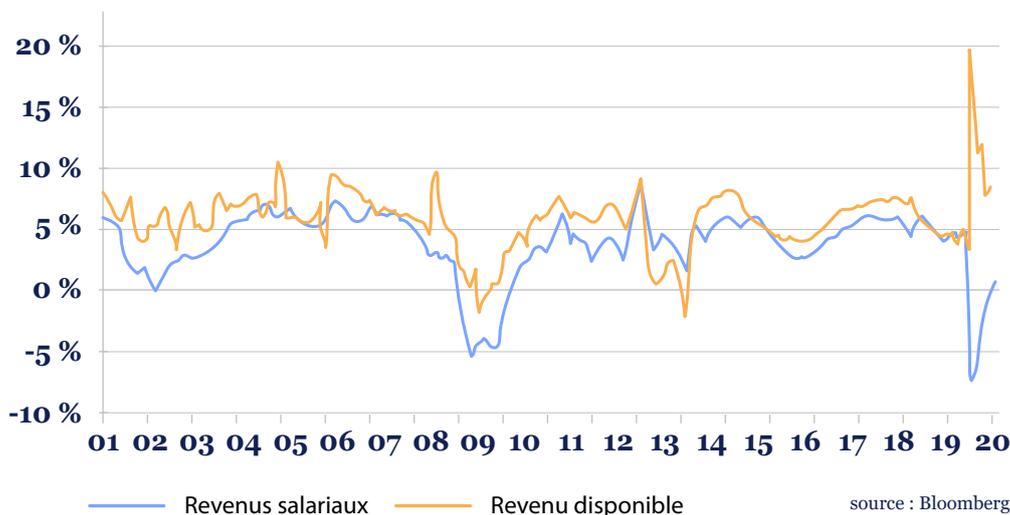
La récession liée au COVID est d'une nature très particulière. Alors que la majorité des récessions sont endogènes, liées aux évolutions de l'appareil économique et des marchés financiers, que d'autres peuvent être liées à un choc exogène renchérissant le coût de financement, celle-ci s'explique par la décision exogène de confiner tout ou partie de la population, entraînant par là-même l'arrêt ou le net ralentissement de l'activité économique et donc une baisse de la production.

La baisse d'activité a été d'une ampleur exceptionnelle, de l'ordre de 30% par rapport à la normale en avril. Certains secteurs ont été plus touchés que d'autres, avec des baisses de 80% dans l'hôtellerie-restauration, alors que d'autres ont été relativement résistants. Dans la majorité des récessions, le secteur manufacturier est celui qui se contracte le plus. Les services sont en général plus résistants. Cette fois, les conséquences du confinement touchent essentiellement les services.

Si l'on regarde le PIB, non plus du côté production mais du côté demande, on a pu voir sans surprise la consommation et l'investissement fortement baisser. Encore une fois, il s'agit de la conséquence mécanique de la mise à l'arrêt d'une partie de l'activité économique. Plus intéressant est de regarder ce qui s'est passé au niveau des revenus.

La baisse d'activité entraîne une baisse des revenus pour les agents économiques, qui peut endommager les bilans des ménages et des entreprises. En effet, ceux-ci font face à des charges fixes. Une baisse des revenus d'activité complique donc leur situation financière, pouvant aller jusqu'à causer des faillites. C'est là que les mesures de soutien public vont jouer. En substituant des transferts publics aux revenus d'activité, ces mesures permettent aux agents privés d'assurer leurs engagements. Aux États-Unis, on peut même estimer que les ménages ont reçu davantage que leur perte de revenus d'activité, ce qui fait que le revenu disponible des ménages a en fait augmenté !

États-Unis: revenu disponible, variation sur un an



Si l'on ajoute à cela l'épargne forcée du fait de la baisse de la consommation, les ménages ont globalement accumulé une épargne très importante durant cette période. Dès que le confinement a été levé, la consommation a rebondi, notamment pour ce qui est de la consommation de biens durables.

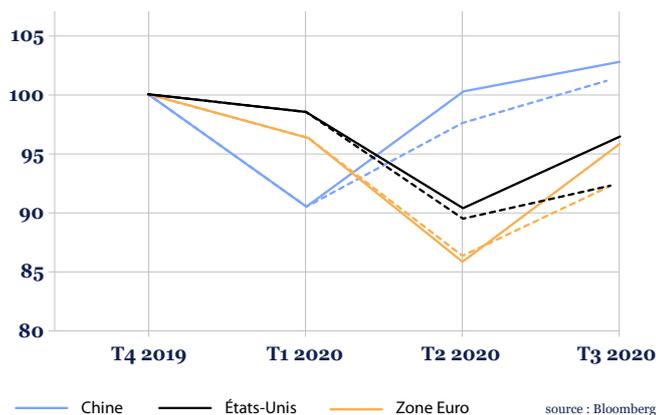
Quant aux entreprises, leurs profits ont fortement baissé mais elles ont également bénéficié de mesures de suspension ou de transferts de charge. Elles ont aussi limité certaines dépenses. Comme on pouvait s'y attendre, l'endettement des entreprises a nettement augmenté, mais en agrégé, les dépôts ont aussi fortement augmenté. Les données américaines (il n'y a pas encore hélas de données équivalentes disponibles en Europe) montrent que les entreprises américaines ont en réalité réduit leur endettement net au deuxième trimestre !

Mais attention, c'est là que les données macroéconomiques montrent leurs limites. Elles ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité des entreprises. Si certaines s'en sont bien sorties, d'autres, dont l'activité a été beaucoup plus pénalisée, ont vu leur situation se dégrader, rendant parfois nécessaire des augmentations de capital.

Face à un choc exogène paralysant une partie de l'activité économique, les chiffres de croissance du deuxième trimestre n'étaient que le reflet de la dureté et de la durée des mesures de restriction. L'important se joue dans la faculté de préserver la capacité de rebond des économies en sortie de récession et donc le potentiel d'activité, essentiellement les entreprises. Ici, une question se pose : faut-il sauver toutes les entreprises ? En effet, les récessions sont aussi le moment où la destruction créatrice joue son rôle. Les entreprises les plus fragiles sont généralement les moins productives et leur disparition peut permettre le transfert des ressources vers des activités plus productives. Sauver toutes les entreprises risque de ralentir ce mouvement. Pour l'instant, on n'observe pas d'explosion du nombre de procédures collectives.

La sortie de confinement a permis une reprise de l'activité en proportion des levées de mesure, d'ailleurs plus rapide que ce qui était attendu. Dès le troisième trimestre, dans la plupart des pays occidentaux, le PIB est revenu à 96% de la normale, là où le magazine The Economist tablait sur une activité durablement à 90% de la normale. Ceci souligne le caractère très particulier de cette récession. Évidemment le maintien de mesures de distanciation empêche le retour de l'activité à la normale mais la capacité de rebond semble à peu près intacte. En Chine, où le virus n'est quasiment pas réapparu, l'activité dépasse maintenant le niveau d'avant crise, sans que le gouvernement n'ait eu à mettre en place des mesures de relance aussi impressionnantes que ce qu'on a pu voir ailleurs.

### PIB en volume, base 100 au T4 2019 réalisé et prévisions à fin mai en pointillés



---

L'évolution de l'activité économique va donc dépendre de la capacité à contrôler l'épidémie et donc à lever les mesures de restriction, mais au moins tout autant de la capacité du soutien public à préserver au maximum les capacités de production. Cette dernière n'est pas parfaite et la multiplication des périodes d'activité réduite risque de fragiliser l'appareil productif, surtout dans ses parties les plus vulnérables, au-delà de ce que le soutien actuel, déjà ample, peut compenser. Si la vigueur du rebond estival laisse penser que le premier confinement a été en grande partie rattrapé, les prochains mois risquent de montrer qu'en économie, tout n'est pas toujours rattrapable.

---

---

Reçu 10/10

novembre 2020

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »  
(Traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Philippe MANIÈRE : « Le pangolin et l'ISF, comment « le monde d'après » nous rend tous fous ? »

*Éditions de l'Observatoire* (version numérique seulement)



Observateur aigu et commentateur engagé de notre vie économique et politique Philippe Manière est aussi un entrepreneur avisé. Ses analyses ont ainsi la pertinence de la raison et le réalisme qui s'impose à l'homme d'action. Il y a presque 10 ans déjà il démontrait dans « Le pays ou la vie est plus dure » (Grasset) que notre apparent impossible bonheur collectif reposait sur nos propres contradictions opposant nos rêves farfelus et notre immobilisme absolu.

Dans son dernier et bref essai, il relève toutes les niaiseries grandiloquentes que les plus illustres de nos personnages publics (acteurs, politiques, économistes, intellectuels ou artistes de tout poil) ont déversé à l'occasion de cette fameuse pandémie qui touche tous les pays ou presque, mais dont seule la France peut s'enorgueillir de telles élucubrations. Émotion, ignorance et préjugés sont venus nourrir un discours millénariste exigeant un monde d'après, forcément meilleur.

Car ce virus est notre faute disent les uns – effet du système : capitalisme, mondialisation, réchauffement, etc- et Gaïa vient se venger nous disent les autres (parfois les mêmes) qui nous rappellent à notre devoir de pénitence. Le grotesque « appel pour le monde d'après » de Nicolas Hulot, ou l'affirmation de la nécessité d'un « nouveau capitalisme » par Bruno Le Maire, et tant d'autres invitent, comme l'écrit Manière avec humour, aux Etats Généraux de l'au-delà.

La circulation humaine et celle des marchandises sont par définition associées aux épidémies et pandémies, comme les plus anciennes pestes l'ont montré. La Covid 19 ne fait pas exception. L'auteur défend justement les bienfaits de la croissance et de la circulation des biens dans les immenses progrès apportés à nos conditions de vie depuis 150 ans, car l'ordre moral oublie les facilités extraordinaires de l'électricité, les progrès de la médecine et de l'hygiène, le confort de nos logements, l'abondance alimentaire, bref la formidable augmentation de notre espérance de vie...Car ce monde d'après tel qu'il est appelé ressemble un peu trop au monde d'hier fait de repli sur soi, de méfiance de la science et finalement d'hostilité pour l'autre qui devient une menace. Et l'auteur de citer l'économiste Nicolas Bouzou « la décroissance est une idéologie bourgeoise : c'est le luxe de ceux qui peuvent s'appauvrir ; pour les classes populaires, c'est un désastre ».

---

À ceux qui se sont ravis du confinement pour entendre les oiseaux et observer les grenouilles, il faut rappeler le désastre économique qui devient perceptible dans notre pays et ses conséquences délétères dans les pays moins développés qui alarment pourtant l’OMS, mais dans l’indifférence aveugle des rêveurs français.

L’épidémie « n’a ni sens ni vertu », c’est un phénomène naturel qui participe du vivant et l’humanité y laisse régulièrement un douloureux préciput. Encore une fois notre idéologie française, donneuse de leçon de morale et en quête de remède miracle, s’oppose à la raison et finalement nous éloigne du progrès.

---

---

*Collé 0/10*

novembre 2020

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)*

## La gratuité n'a pas de valeur

Oui la gratuité vaut zéro : il n'est pas de semaines où décisions ou propositions de gratuité ne rivalisent chez nos dirigeants. Transports collectifs -pour tous ou certaines clientèles-, examens médicaux, tests biologiques (PCR récemment), soins divers, activités culturelles, etc. Autant de « gestes » des gouvernants « en faveur de la justice sociale ».

Mais ce faisant, ils se gardent bien de dire que ce qui est gratuit est pourtant payé par quelqu'un. Car tout produit et tout service ont un coût. En effet, chaque produit ou service contient une quantité de travail et de capital qu'il faut bien rémunérer (hors les activités bénévoles et les dons par définition) sauf à imaginer d'asservir totalement les travailleurs et de pratiquer le vol...

Les économistes classiques, Smith, Say, Ricardo, Condillac ont questionné le prix : reflète-t-il la quantité de travail et de capital comprise dans le produit ou exprime-t-il le besoin et la capacité de payer de celui qui l'achète ? L'équilibre se trouve bien lorsque le prix obtenu par le vendeur pour ses coûts correspond à la valeur que donne l'acheteur au produit.

En s'interposant dans cette relation, la puissance publique perturbe cet équilibre et peut le détruire en imposant la gratuité sans contrepartie. Si les facteurs de production ne sont pas rémunérés, ils vont disparaître et le produit ou service aussi : pour les maintenir, l'Etat va recourir aux subventions en prélevant une ressource sur d'autres échanges ou d'autres revenus, ce qui contribuera à augmenter le prix de ceux qui les incorporent. Il joue donc un rôle de redistribution qui peut, en réduisant ou annulant le prix provoquer une augmentation artificielle de la demande et donc un gaspillage : si on donne un prix nul à un bien qui a de la valeur, pourquoi se retenir dans sa consommation ?

Ainsi l'État oriente indirectement les consommations, mais n'en contrôle pas les volumes. Le reste à charge de nos services de santé qui est le plus bas de l'OCDE (7% contre 18% en moyenne) explique l'incapacité à tenir l'augmentation de nos dépenses de santé. D'une façon générale, si on la paye on reconnaît la valeur de la consommation : dégradation des matériels de transport, des établissements d'enseignement, engorgement des universités dans des filières sans débouchés, surconsommation de médicaments et d'exams inutiles, etc. sont autant d'effets secondaires de la (quasi) gratuité « offerte » par la puissance publique. L'externalité négative de la gratuité est l'indifférence ou le mépris : ce qui est gratuit n'a pas de valeur.

Et pourtant le coût de cette gratuité est bien supporté par la collectivité qui voit en réalité sa liberté de choix se restreindre autant que les prélèvements « obligatoires » sont importants. Et lorsque qu'ils n'y suffisent pas cette charge et donc cette réduction de liberté pèseront encore davantage sur les générations futures. En 2021, le budget de l'État sera financé à moitié par l'impôt et à moitié par endettement : c'est dire qu'il dépense deux fois plus que ce qu'il nous prend...

*Parole d'entrepreneur*

novembre 2020

## Gaspard d'Andigné, cofondateur de Lalide à Paris, maison de «homewear»



Lalide à Paris est née d'une intuition d'Adelaïde d'Andigné, créatrice textile réputée et de la fougue de son fils, Gaspard, notre entrepreneur du mois. Intuition ? Celle d'une Parisienne raffinée qui sent que le marché du vêtement d'intérieur, en pleine expansion, a besoin d'une marque qui rende grâce à la subtilité de l'«Esprit Français», celui des belles matières, des imprimés délicats et des finitions parfaites. Fougue ? Celle d'un garçon de 28 ans, diplômé de l'ESCP, qui œuvre alors chez BlaBlaCar, dans l'équipe «New Business», chargée de développer l'étranger et de créer de nouvelles activités (Bus, Assurance, etc.) dans les pays où BlaBlaCar existe déjà.

Du covoiturage au pyjama chic, il y a certes un monde, que Gaspard d'Andigné franchit vaillamment en juin 2019, date de création de Lalide à Paris... Quelques mois plus tard, le confinement lié à la pandémie et ... l'épidémie de télétravail qui en résulte le confortent dans son choix : le vêtement d'intérieur ne s'est jamais si bien porté ! Cela s'appelle avoir le nez creux ... La production de la maison Lalide à Paris qui mise essentiellement sur le made in France (4500 mètres de coton français, tissé près de Lyon, ont déjà été assemblés et cousus en Vendée !), les savoir-faire artisanaux et la durabilité de ses produits, est aujourd'hui vendue aux États-Unis et au Japon. Elle totalise 100 000 euros de chiffre d'affaires pour son premier d'exercice. Quatre « collections- capsules » annuelles viennent régulièrement enrichir l'offre du site internet ([lalideaparis.com](http://lalideaparis.com)) qui reste son principal point de vente.

### 1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Devenir entrepreneur n'a jamais été mon but. Je ne partage pas la vision de l'entrepreneuriat comme fin en soi ou mode de vie, bien qu'elle soit très répandue parmi mes anciens camarades de promotion.

Je suis devenu entrepreneur pour défendre une vision. Celle d'un vêtement d'intérieur à la française. J'étais convaincu qu'il y avait une place à prendre dans cette industrie. Par ailleurs, j'ai été particulièrement motivé par une singularité qui définit Lalide à Paris : la complémentarité mère/fils, créativité/affaires, femme/homme, baby-boomer/millennial.

## 2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Le chef d'entreprise n'est pas le seul à entreprendre, mais c'est sans doute celui qui doit entreprendre le plus.

Si l'on s'en réfère à la définition que nous donne le Larousse (entreprendre : "commencer à exécuter une action, en général longue ou complexe"), tous les associés entreprennent puisque chacun contribue au bon démarrage du projet. Les 5 ou 10 premiers collaborateurs, ceux qui mettent en place le fonctionnement de l'entreprise, adaptent et déclinent leur métier pour faire naître la société, mais c'est toutefois au chef d'entreprise que revient l'initiative principale, celle qui donne à l'aventure son âme et son souffle vital.

## 3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur, pour un entrepreneur, me semble être l'apport marginal de son entreprise à son environnement. Il m'est longtemps apparu que la création de valeur n'avait de sens que grâce à l'inventivité. Je suis désormais convaincu que l'inventivité n'est pas le seul facteur. La création de valeur d'un entrepreneur réside dans une myriade d'éléments qui lui permettent d'apporter un plus à la Société : la créativité, la mise en relation des bons acteurs, la défense de ses propres valeurs, la persévérance dans la difficulté, etc.

## 4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Les jeunes entreprises françaises ont un environnement favorable pour se développer. D'une part il existe de très bonnes infrastructures publiques (routes, accords douaniers, réseaux de communications, etc.). D'autre part, nous bénéficions d'une très bonne image de la "marque" France (excellente réputation de la French Tech, rayonnement du luxe à la française, spécificités culturelles reconnues).

Toutefois, il y a trois axes d'amélioration principaux pour alléger la tâche de l'entrepreneur :

### 1- simplifier les démarches administratives

La création d'une entreprise avant même de parler de création de valeur est un chemin de croix durant lequel l'entrepreneur perd un temps et une énergie précieux avant même de savoir si son projet a des chances d'aboutir. La mise en place d'un statut intermédiaire de création, limité à quelques mois, permettrait aux entrepreneurs de tester leur idée sans écoper de démarches trop lourdes au départ.

### 2- alléger le fardeau fiscal (le rendre plus progressif)

En France, les taxes sont partout, de la TVA aux charges sociales et patronales, en passant par les impôts pour les entreprises. Bien que cela contribue à la mise en place de bonnes infrastructures nationales, le manque de progressivité dans ces impôts est un obstacle important pour

l'entrepreneur. Ce dernier pourrait être contourné par la mise en place de paliers plus clairs dans l'imposition d'une entreprise naissante.

**3- agréger les intelligences pour favoriser l'exportation :**

la connaissance de ses marchés cibles est l'une des clés de la réussite d'une entreprise dans son développement international. Par conséquent, l'État devrait systématiquement mettre en place une base de données par industrie avec des chiffres de marché à jour. De la même façon, des instances publiques pourraient procurer aux entreprises une liste de contact d'acteurs locaux (acheteurs, fournisseurs, agents, etc.), alimentée par une antenne locale (consulat, ambassade ou autre) qui semble pourtant exister sur le papier...



---

avril 2020

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

*« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !*

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

---